



Prêts à rentrer le 11 mai ? - Les résultats détaillés de notre enquête

2601 personnels de l'académie de Grenoble ont répondu à cette enquête du SNALC-Grenoble, ouverte du 22 au 30 avril. **Près de 95% demandent que le retour en classe se fonde sur l'avis du Conseil scientifique, et plus de 80% se prononcent eux-mêmes nettement pour une rentrée de tous les élèves le 1er septembre.**

Le samedi 25 avril, dans la soirée, deux avis du Conseil scientifique ont été rendus publics. Dans le premier, rendu initialement le 20 avril, le Conseil scientifique écrit qu'il "**propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre**". Il indique ensuite dans ses deux notes qu'il prend acte de la décision politique du gouvernement, et émet une série de conseils et recommandations. Le gouvernement a effectivement décidé de maintenir son choix initial d'une réouverture des établissements à partir du 11 mai, sur des modalités pratiques encore très floues et qui semblent peu réalistes.

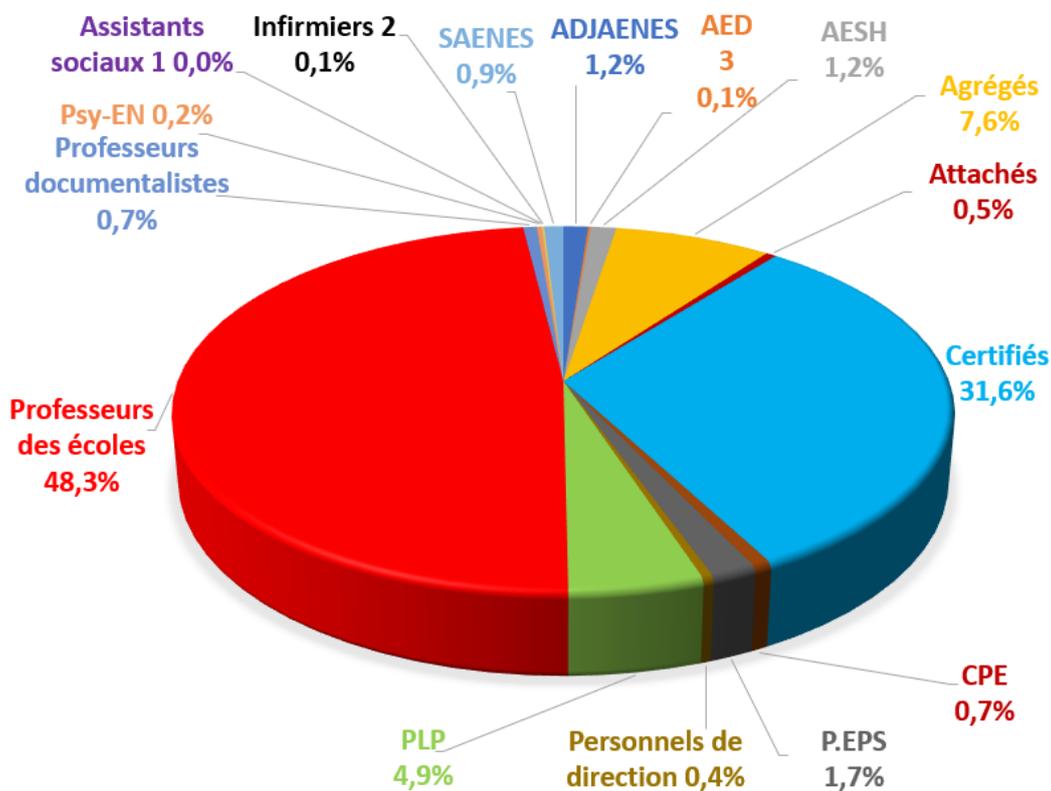
- Depuis le début de la crise sanitaire, le SNALC demande que la date de la réouverture des établissements soit soumise à l'avis du Conseil scientifique. **C'est pourquoi il demande un retour le 1er septembre dans les établissements de l'ensemble des élèves scolarisés.**
- Pour le SNALC, le début du déconfinement ne doit pas consister en une reprise des cours à tour de rôle basée sur le volontariat des parents, finalement peu efficace en plus de mettre en danger personnels et élèves. Il doit permettre **d'élargir l'accueil déjà mis en oeuvre auprès des enfants de personnels soignants à des catégories plus larges de la population** : enfants qui ne peuvent bénéficier d'un suivi en distanciel, enfants en situation précaire, enfants de parents qui n'ont pas de moyens de garde, par groupes de 8 maximum (5 en maternelle), et ce dans des conditions sanitaires beaucoup plus rigoureuses que lors du confinement et toujours sur la base du volontariat des personnels. Cet accueil encore limité doit être l'occasion pour chaque établissement de préparer avec rigueur la rentrée de septembre, où tous les élèves, cette fois, devront être accueillis dans des conditions sanitaires irréprochables, puisque le virus sera toujours en circulation, ce qui exigera souvent des mesures importantes d'adaptation.
- Les autres élèves doivent **poursuivre leur scolarité en distanciel jusqu'à la fin de l'année scolaire**. La continuité pédagogique a certes demandé d'immenses efforts de la part d'enseignants souvent livrés à eux-mêmes, comme l'indiquent les résultats de notre enquête, mais s'est peu à peu mise en place grâce à leur ténacité et à leurs capacités d'adaptation. Bien entendu, l'administration doit maintenant apporter des réponses à leurs besoins (en formation, en équipement, en accompagnement).

Notre enquête a permis aussi de consulter les collègues concernés par des situations particulières induites par le confinement. Nous indiquerons les revendications du SNALC pour chacune d'entre elles dans notre synthèse.

Toutes les réponses ont été lues dans leur intégralité. Le travail de synthèse a été réalisé par Nicolas BERTHIER, Marie-Claire CONCHA DEL DAGO, Christophe DOMENGE, Kelly GÉRARD, Bernard LÉVY et Anne MUGNIER. Les graphiques ont été réalisés par Christophe DOMENGE.

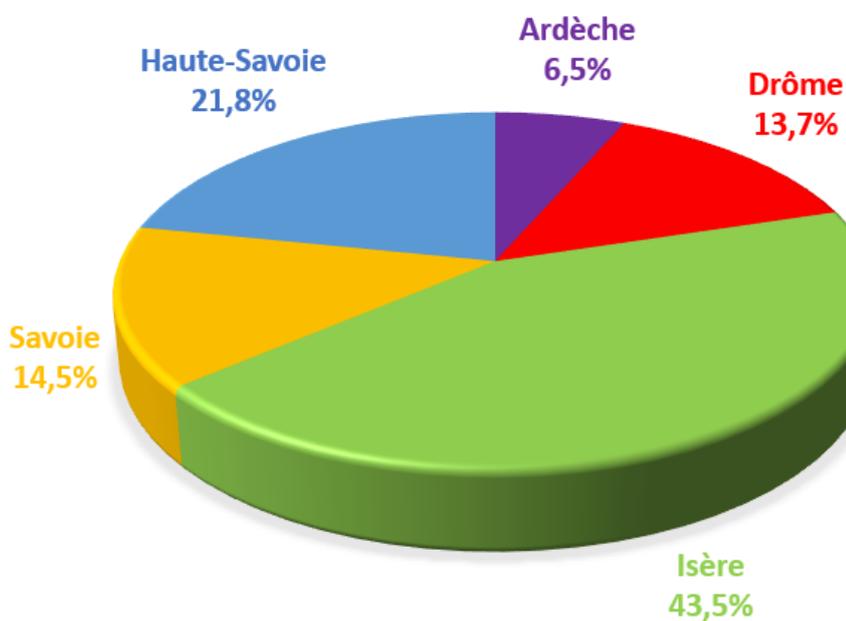
I. Carte d'identité des sondés

1. Corps

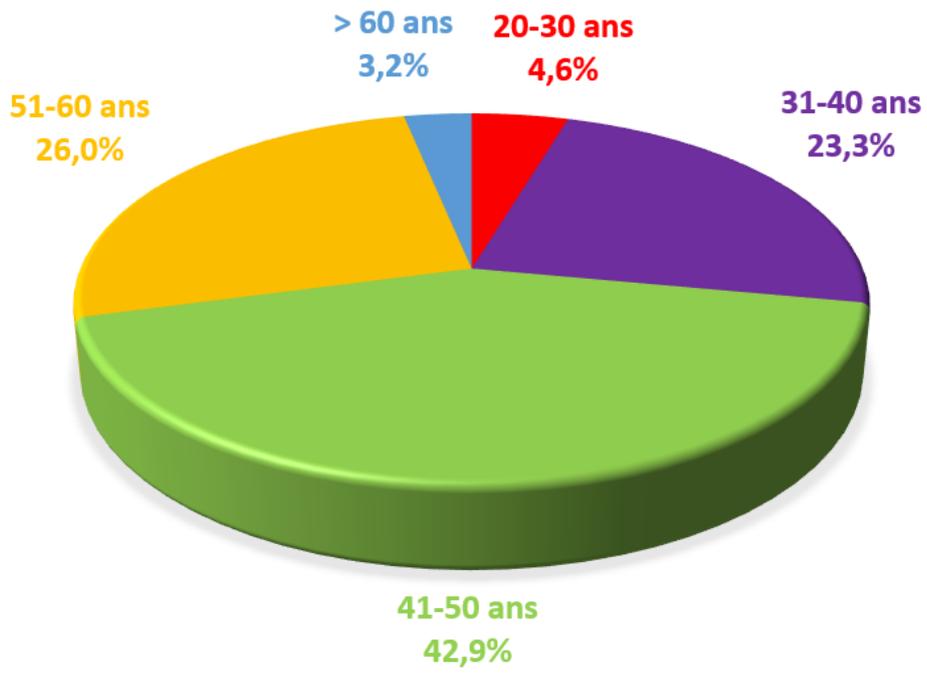


(Les erreurs commises par quelques sondés dans le choix de leur corps ont été corrigées à l'aide des informations données dans le reste de l'enquête.)

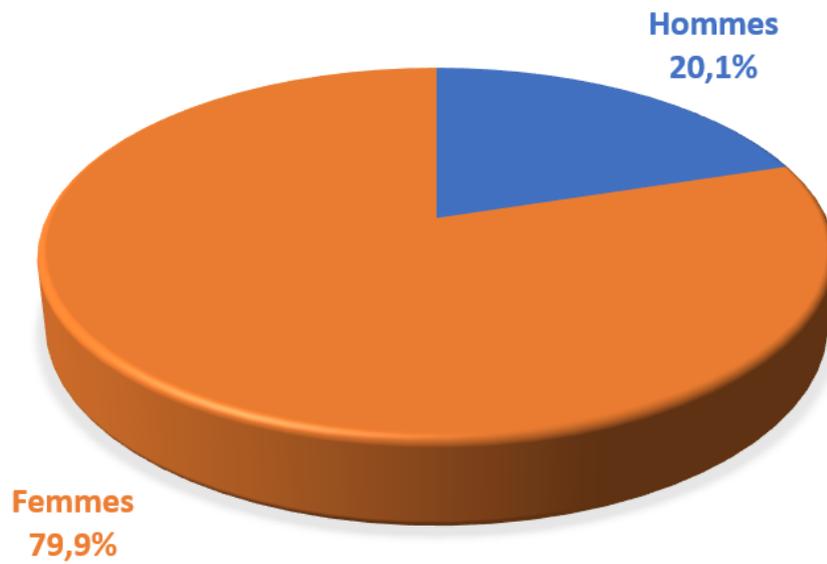
2. Département d'exercice



3. Âge

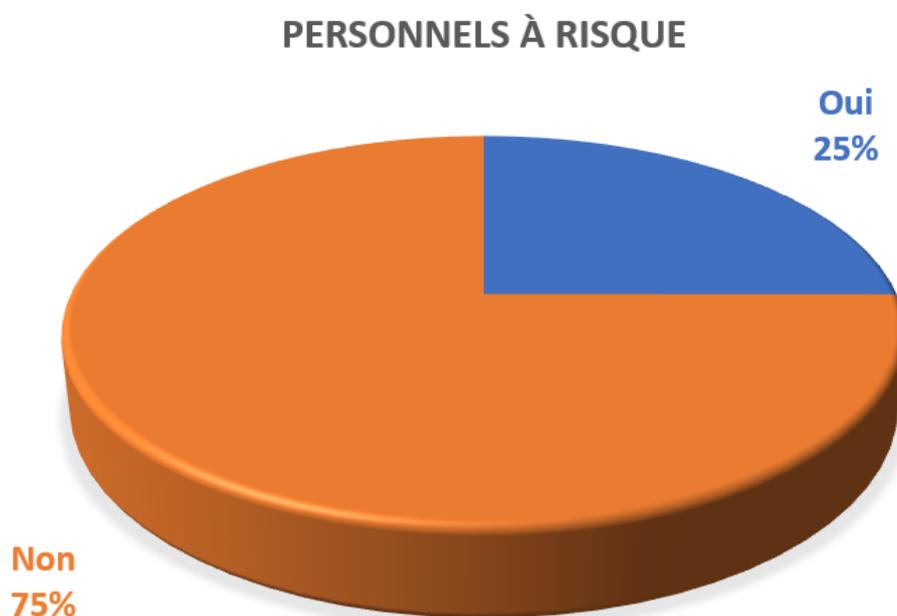


4. Sexe

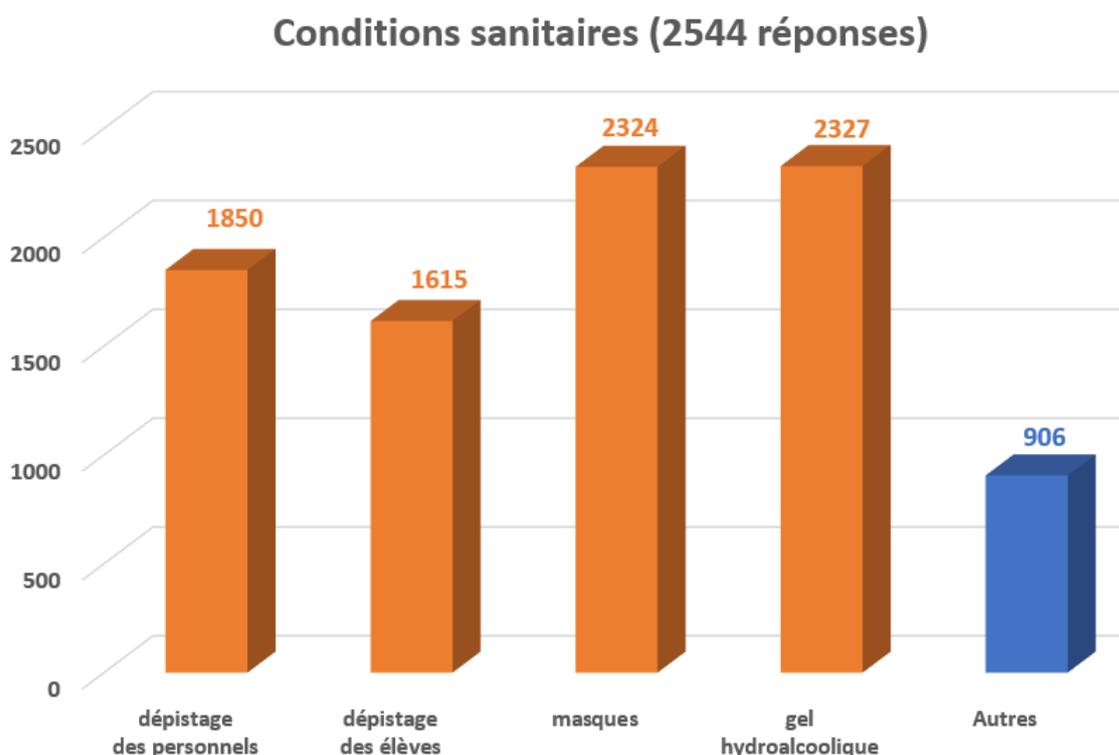


II. Questionnaire

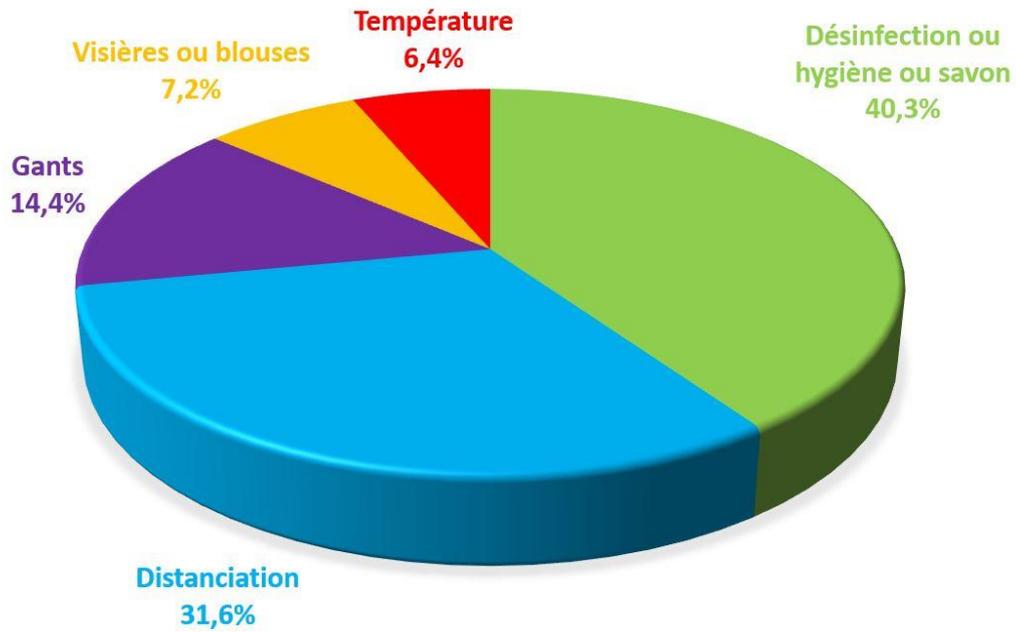
1. Le ministre a indiqué que les personnels qui ont des problèmes de santé ou dont les proches ont des problèmes de santé poursuivraient le travail uniquement en distanciel. **Faites-vous partie de ces personnels à risque ?**



2. Quelles conditions sanitaires doivent-êtré réunies pour que vous soyez disposé(e) à reprendre en présentiel ? (Type et quantité de dépistages et de masques devront être définis par les autorités sanitaires.)

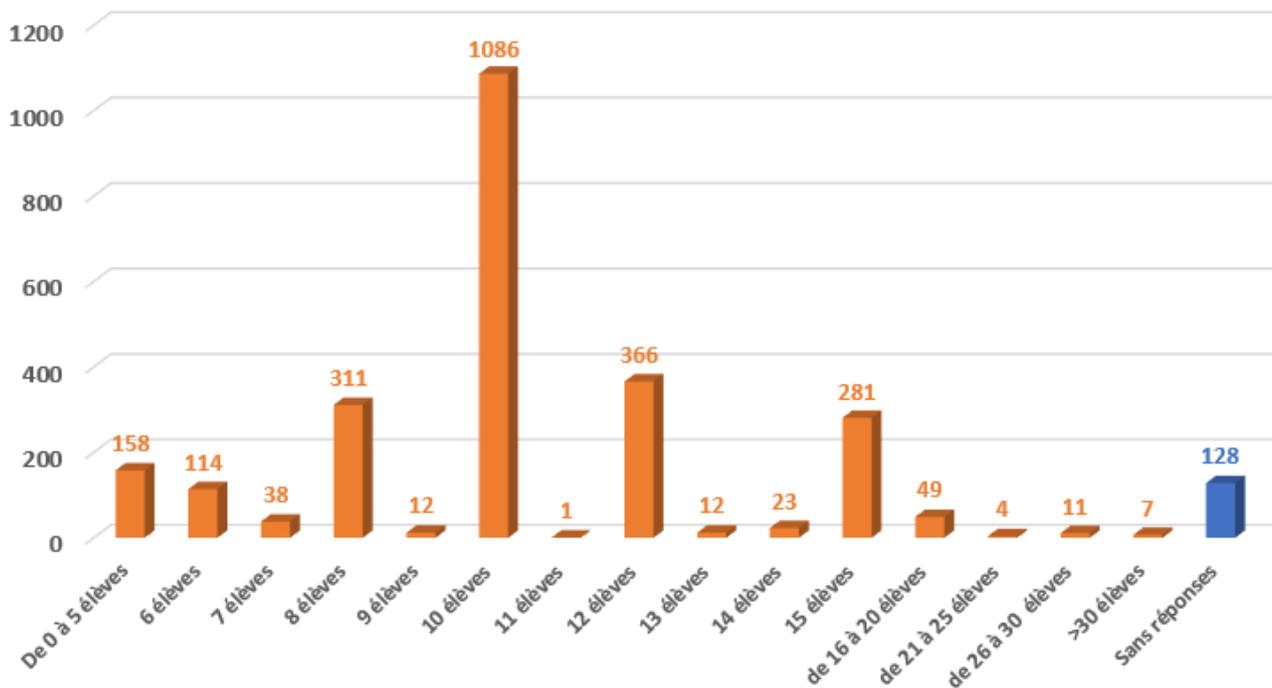


AUTRES CONDITIONS SANITAIRES (906 RÉPONSES)



3. Quel doit être selon vous le plafond maximum pour chaque groupe d'élèves accueillis en présentiel ?

Nombre d'élèves par classe (moyenne 9,9 pour 2601 réponses)

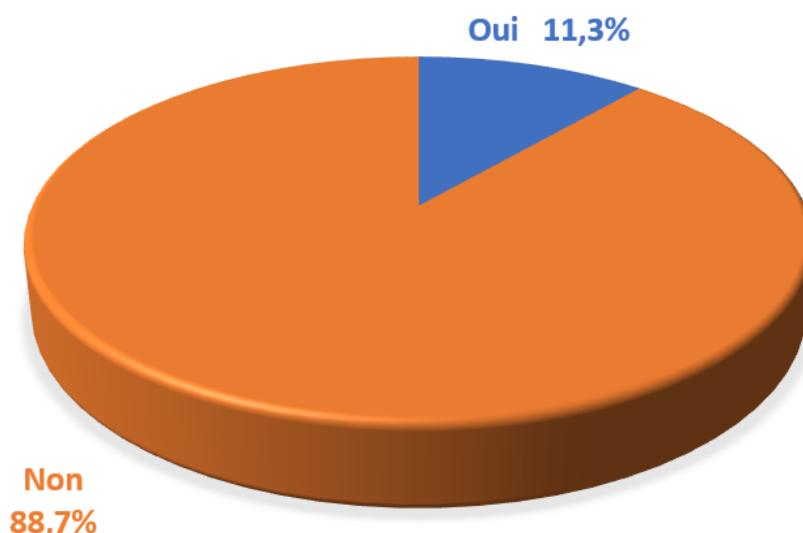


Moyennes pour les enseignants par type d'établissement :

- 1er degré : 9,3 élèves
- 2nd degré général et technologique : 10,8 élèves
- 2nd degré professionnel : 9,4 élèves

4. Pensez-vous qu'il sera possible de faire respecter les gestes barrières dans votre établissement ?

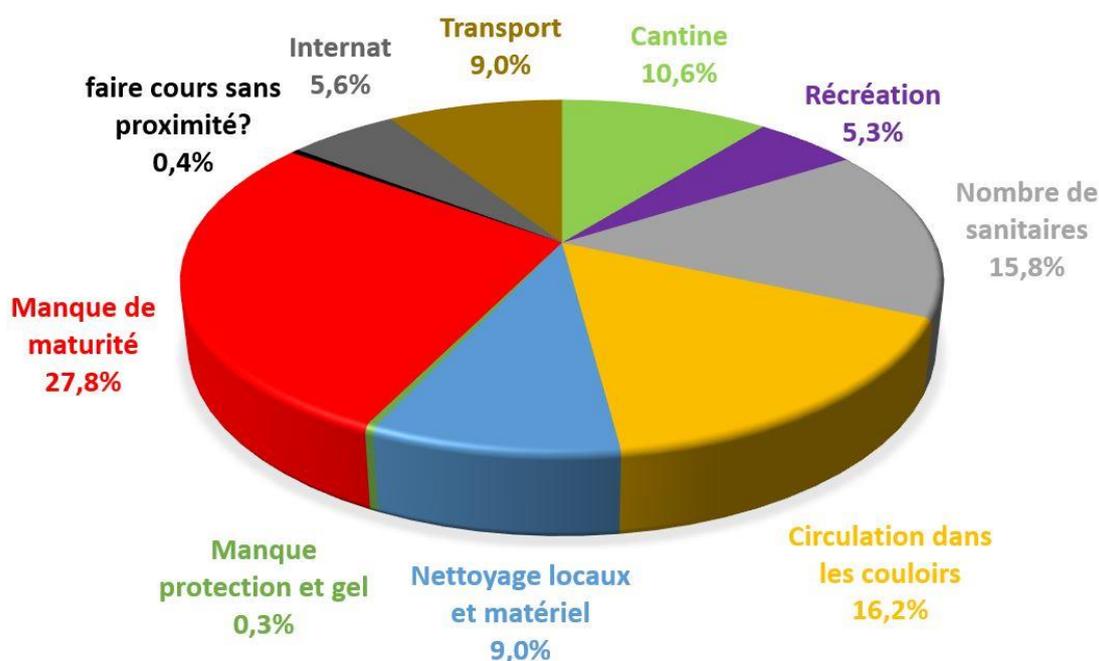
POSSIBILITÉ DU RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



5. Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

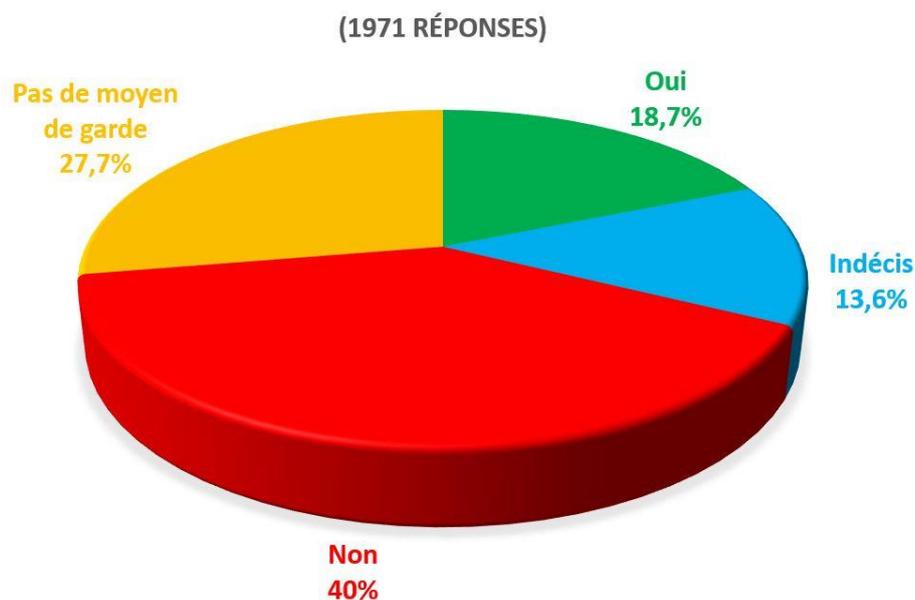
Parmi les 2307 personnels ayant répondu « Non » à la question précédente, 2040 ont donné des précisions, qui se répartissent selon les proportions ci-dessous.

DIFFICULTÉS POUR RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

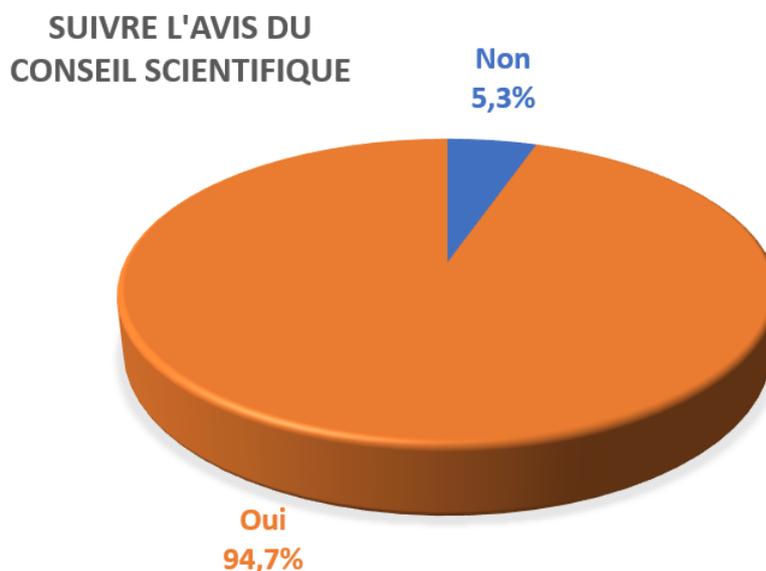


178 des 294 personnes ayant répondu "Oui" à la question précédente ont par ailleurs justifié leur choix : 50% des réponses évoquent la grande taille des salles, 39% la maturité des élèves (dont 90% en lycée) et enfin 11% des classes à effectifs réduits.

6. Le ministre a indiqué que le retour des élèves à l'école serait laissé au libre choix des parents, ces derniers devant au moins s'assurer de l'assiduité de leurs enfants en distanciel. **Si vous avez des enfants scolarisés, les enverrez-vous à l'école pour cette reprise ?**

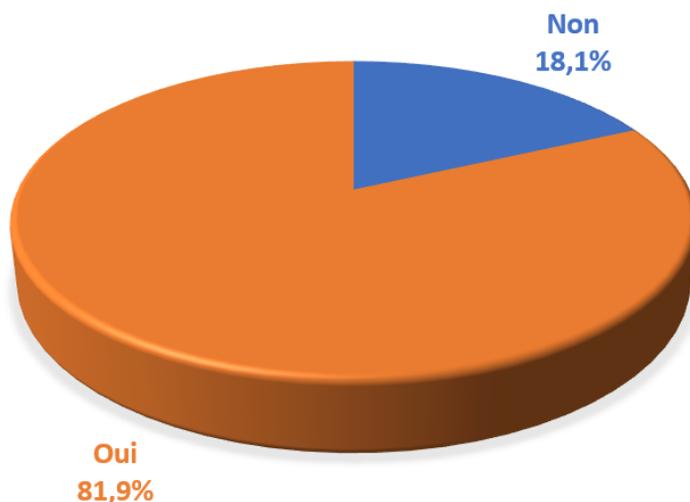


7. Le SNALC exige que la date et les modalités de la réouverture des établissements **se fondent sur un avis écrit du Conseil scientifique**, qui n'a pas été consulté par le gouvernement. Êtes-vous d'accord avec cette demande du SNALC ?



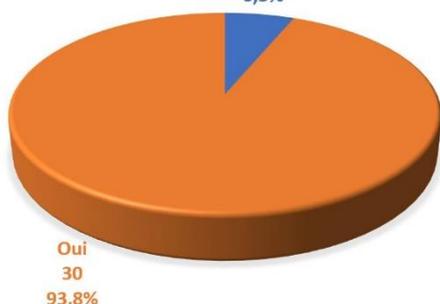
8. Êtes-vous favorable à ce que le SNALC **préconise un retour le 1er septembre** pour se laisser le temps d'éviter une seconde vague d'épidémie et de préparer un retour serein ?

RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE

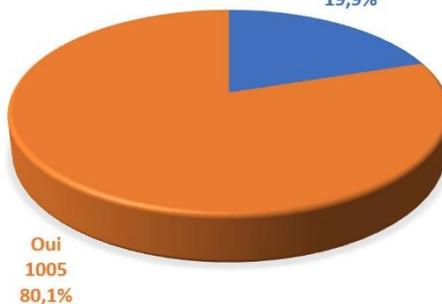


Par fonction

AESH
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



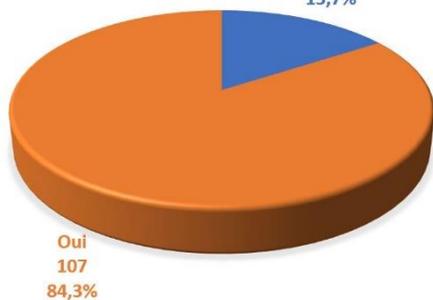
PROFESSEURS DES ÉCOLES
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



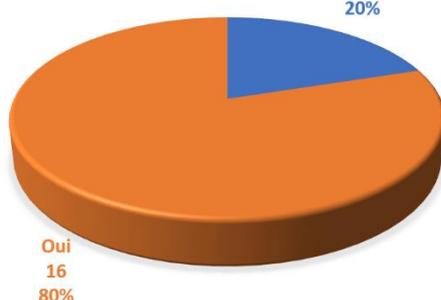
AGRÉGÉS, CERTIFIÉS, P.EPS, PROFS DOC
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



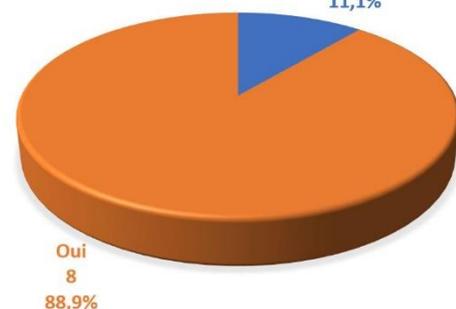
PLP
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



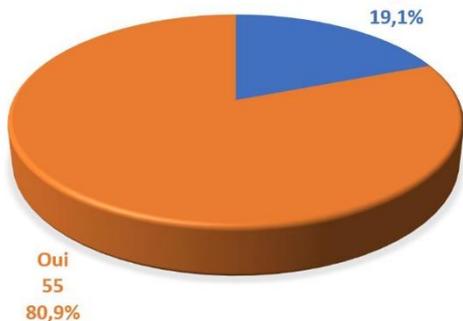
CPE, AED
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



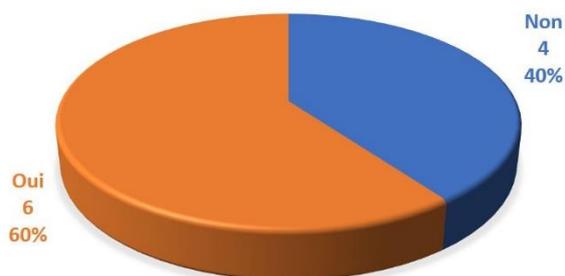
PSY-EN, ASSISTANTS SOCIAUX, INFIRMIERS
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



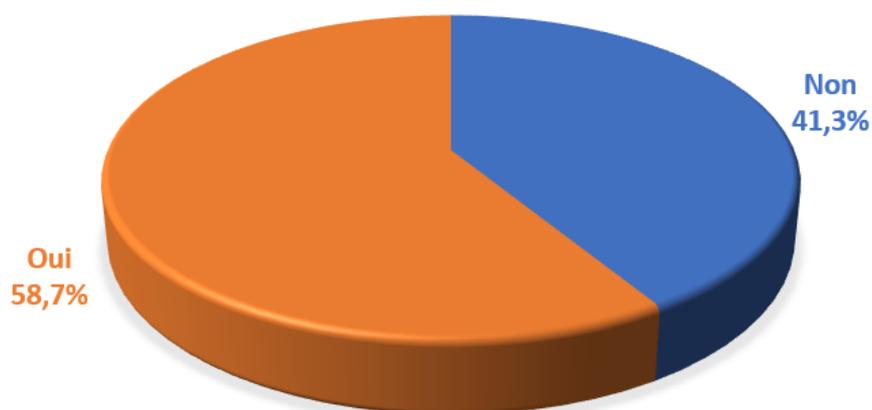
ATTACHÉS, SAENES, ADJAENES
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



PERDIR
RETOUR LE 1ER SEPTEMBRE



9. Votre fonction (corps, discipline) vous met-elle dans des difficultés particulières qui empêchent d'envisager sereinement l'accueil des élèves ?



10. Si oui, lesquelles ?

Synthèse de Marie-Claire CONCHA DEL DAGO, membre du Bureau académique

I°) Dans l'enseignement primaire :

1°) La reprise en mai soulève de nombreuses interrogations chez les professeurs des écoles :

- > Comment faire respecter les gestes barrières à des petits et la distanciation entre les enfants ?
- > Comment rassurer les enfants anxieux ou en pleurs, consoler, moucher, soigner les bobos et habiller les petits en gardant une distanciation sociale ?
- > Comment expliquer aux enfants qu'ils ne peuvent plus s'approcher des autres et jouer avec eux ?
- > Comment apporter une aide individualisée sans s'approcher des élèves ?
- > Comment vérifier le travail des enfants en classe et corriger les travaux dans les cahiers ? On sait que le virus reste plusieurs heures sur certaines surfaces.
- > Comment gérer la classe sans pouvoir circuler parmi les élèves comme avant ?
- > Comment ne plus mutualiser le matériel? Il passe d'une main à une autre toute la journée.
- > Comment faire cours à des enfants avec un masque et faire passer des consignes distinctement ? Certains élèves ont déjà du mal à distinguer des sons sans le masque.
- > Comment enseigner la lecture ou la phonologie avec un masque ?
- > Comment accueillir les enfants dans de bonnes conditions sanitaires ? Les WC ne sont pas suffisamment équipés dans les normes pour accueillir 15 élèves.

> Comment continuer à faire faire la sieste aux enfants en respectant la distanciation dans la petite salle de sieste ?

> Comment travailler en présentiel et en distanciel en même temps ? Quelle charge de travail supplémentaire cela va-t-il occasionner? Inquiétude très forte chez les PE. Certains ont des niveaux doubles, voire triples.

2°) La reprise en mai pose aussi des problèmes dans certaines fonctions :

> Les TR :

Ils changent régulièrement d'écoles et sont parfois nommés sur quatre différentes. Dans ce cas, ils ont quatre fois plus de chance de contracter le virus et de le transmettre.

> Les ATSEM :

Indispensables pour seconder les PE. Plusieurs ont déjà fait savoir qu'elles ne prendront pas leur poste en mai. Leur absence posera un véritable problème de gestion de la classe et de la cantine.

> Les AVS :

Indispensables pour aider les enfants en situation de handicap.

- En mai, certaines ne seront pas présentes auprès des enfants handicapés pour des raisons de santé. Comment va-t-on gérer les enfants sans leur aide précieuse? Qui pour les remplacer ?
- Pour celles présentes, comment s'occuper de près des enfants et reformuler correctement les consignes non comprises de la maîtresse avec un masque ?
- Comment apporter une aide personnalisée à des élèves à besoins spécifiques sans s'approcher d'eux. La proximité est indispensable. C'est la même relation d'aide individualisée qu'avec les élèves ULIS.

> LES DIRECTEURS d'ÉCOLE :

- Ils sont inquiets et se demandent s'ils pourront accueillir les enfants dans des conditions sanitaires correctes. Disposeront-ils de masques ? Y aura-t-il du savon dans les toilettes ?
- Ils redoutent la contamination des enfants ou du personnel (collègues, AVS, ATSEM, animateurs...) et d'éventuelles poursuites pénales.
- Ils craignent la pression des parents pour que l'école garde leurs enfants à temps plein.
- Ils ont peur de devoir gérer des enfants malades en classe.
- Ils redoutent l'absence de collègues à la reprise.

II°) Dans l'enseignement secondaire :

1°) La reprise en mai pose des problèmes par rapport :

> **Au nombre d'élèves par classe.** Trop nombreux pour garantir la sécurité des élèves et du personnel. Les salles sont souvent trop petites pour garantir la distanciation préconisée et une bonne ventilation de la pièce.

> **Au local et au matériel :** Les salles, les poignées de porte, les bureaux et les ordinateurs dans chaque salle seront-ils désinfectés ? Et la photocopieuse ?

> **Au masque et gel hydro alcoolique :** En aurons-nous suffisamment ? Va-t-on pouvoir communiquer en continu avec un masque sur le nez et sur la bouche ? Va-t-on supporter les masques avec la chaleur, voire la canicule en mai-juin ?

> **À l'attitude des élèves.** Vont-ils jouer le jeu et respecter les gestes barrières ? Vont-ils porter des masques ?

> **Au présentiel et distanciel en même temps.** Les enseignants sont très inquiets de la surcharge de travail que cela pourrait engendrer. Certains collègues ont quatre niveaux différents.

2°) La reprise en mai occasionne également des difficultés spécifiques à certaines disciplines :

> **Sciences** :

- Beaucoup de TP et de travail en groupe nécessitant une mise en commun du matériel. Comment poursuivre ces activités avec les gestes barrières et la distanciation sociale ?
- Qui et comment désinfecter le matériel à chaque changement de groupe et plusieurs fois par jour ?

> **Technologie** :

- Travail en groupe sur postes informatiques. Qui désinfectera les postes, les claviers et les souris ? À chaque heure de cours ?

> **Mathématiques** :

- Prêt de calculatrices plus possible.
- Plus de photocopies données aux élèves car risque de transmission du virus.
- Lors d'une séance en salle informatique, comment ne pas s'approcher à moins d'un mètre des élèves pour vérifier leur travail sur l'écran de l'ordinateur ?

> **EPS** :

Vont se poser plusieurs problèmes :

- La gestion des vestiaires.
- L'occupation de l'espace du gymnase pour respecter les gestes barrières et la distanciation.
- Le contact entre élèves et avec l'enseignant.
- Mettre en place des activités sans partage de matériel et sans contact.
- La désinfection du gymnase après chaque classe.
- Du port du masque en cours de sport.

> **Arts plastiques** :

- Le travail en groupe ou en binôme devient impossible.
- Le partage ou le prêt de matériel n'est plus envisageable.
- La promiscuité avec les élèves ne sera plus possible. Les élèves ne sont pas assis et circulent dans la salle, ce qui ne sera plus envisageable avec les nouvelles normes de sécurité.

> **Éducation musicale** :

- Il sera impossible de chanter et de faire chanter les élèves avec un masque.
- La pratique vocale nécessite une proximité des élèves, ce qui ne sera pas possible.

> **Langues vivantes** :

- Impossibilité de pratiquer une langue vivante avec un masque. Faire cours la bouche masquée gêne la compréhension. Les élèves ont besoin de voir les lèvres de celui qui parle et l'expression de son visage pour comprendre.

- On se déplace en cours également et on se touche parfois pour le besoin des sketches, ce qui ne sera plus possible à présent.

> **Français** :

- Part importante d'oral dans les cours. Le masque rendrait le cours inaudible.
- Concernant la partie écrite, se pose le problème du rendu des copies sous la forme papier. Risque de contamination.
- Maintien de l'oral du bac de français : les élèves vont passer un oral de français dans des conditions insensées, angoissantes et injustes. Les plus favorisés ont suivi les cours en audioconférence pendant le confinement et les autres, non.

> **Théâtre** :

- L'essentiel du cours consiste en la pratique du jeu.
- Cette discipline est incompatible avec les gestes barrières.

> **Atelier en lycée professionnel** :

- TP tournant sur des machines. Il faudrait désinfecter la machine à chaque passage d'élève, ce qui est impossible.
- Il y a une proximité dans les ateliers et le matériel est utilisé par tous. Il faudrait sans cesse les désinfecter.
- Manque de lavabos dans les ateliers également.

> **En SEGPA** :

- Elèves en grande difficulté qui vont avoir du mal à comprendre les enjeux.
- Difficulté à leur faire respecter les consignes et les gestes barrières.

3°) La fonction occupée rend difficile aussi la reprise en mai pour :

> **Des professeurs titulaires en service partagé** :

En poste sur deux établissements, ils ont deux fois plus de chance d'être infectés et de contaminer.

> **Des TZR** :

Ils se déplacent dans différents établissements et déplacent avec eux microbes et virus.

> **Les documentalistes** :

- Comment désinfecter les livres et les ordinateurs du CDI ? Qui pour le faire ? Quand ?
- Le CDI est souvent utilisé également comme une permanence quand il y a des absences de professeurs. Comment faire respecter les barrières de sécurité ?

> **Les CPE** :

Ils manifestent leur inquiétude par rapport :

- À l'organisation de l'internat et de la demi-pension.
- À la garantie sanitaire pour les AED qui utilisent le même bureau et le même téléphone à la vie scolaire.

- La sécurité de tous ceux qui entrent et qui sortent de la vie scolaire car c'est un lieu de passage incessant et un nid à virus.
- Au suivi des élèves en présentiel + en distanciel.
- À la redéfinition des missions des CPE à la reprise en mai.

> **Un CDE (collège) :**

- Inquiet pour l'accueil des élèves.
- Inquiet s'il y a de nouvelles inscriptions.

11. Quelles solutions proposeriez-vous pour le retour en classe ?

Synthèse de Kelly GÉRARD, membre du Bureau académique

Panel total de sondés : 2 601

Absence de réponses : 868

Réponses à cette question : 1733

Des non-réponses :

Beaucoup de personnes qui ne répondent pas à cette question du tout, qui répondent que ce n'est pas à elles de répondre à cette question, mais aux autorités compétentes, ou qui profitent de cette case pour poser des questions, exprimer leurs inquiétudes. Beaucoup sont dans la perplexité, l'inquiétude ou la colère.

Des réponses multiples :

Très souvent, plusieurs solutions sont proposées, elles ne s'excluent pas, mais s'additionnent.

Première solution proposée : attendre

La grande majorité des enseignants consultés préconisent d'attendre :

- Attendre (220).
- Juin (44).
- Septembre (524).

Une grande partie souhaite une pré-rentree des personnels avant la rentrée des élèves, afin de préparer la rentrée de septembre.

Un enseignant propose une reprise anticipée au 20 août pour compenser.

Deuxième solution proposée : poursuite de l'enseignement à distance

Continuer distanciel : (241)

Les enseignants pensent majoritairement que l'enseignement à distance fonctionne (avec ses qualités et défauts), et sont favorables à continuer « la classe à la maison ».

Les arguments avancés :

- Déjà beaucoup d'investissement dans le travail à distance de la part des enseignants (création de sites, nouveaux outils maîtrisés) donc à garder.
- Les élèves se sont habitués à ces outils et façon de faire.
- Les élèves décrocheurs sont ceux qui décrochaient déjà en classe.

- Pour un mois, beaucoup plus simple de continuer l'enseignement à distance plutôt que mettre en place de nouvelles procédures, peu fiable pour reprendre en présentiel, cela comporte trop de risques pour le peu de jours de cours restant.

Les limites sont les moyens de connexion, le matériel informatique (tous les élèves n'en disposent pas).

Gestion du virus :

- Attendre un traitement ou vaccin (36).
- Tests (82).
- Dépistage (69).
- Prise de température (21).
- Attendre le déclin de l'épidémie.
- Attendre la fin des études sur les enfants isolement des cas.
- Traçage des contacts.
- Avis des médecins, avis du Conseil scientifique (27).

Des protections efficaces :

De nombreuses réponses sur les moyens de protections physiques à mettre en place pour reprendre les cours :

- Désinfecter (60).
- Masques (174).
- FFP2 (10).
- Gants (22).

Le matériel devra être fourni par l'employeur, et de nombreux sondés s'interroge sur la capacité du gouvernement à leur fournir ces équipements, sachant que c'est déjà compliqué pour les soignants d'en avoir.

D'autres demandes :

- Bureaux avec paravents en plexiglas.
- Casques visières.
- Surblouses.
- Respect des distanciations sociales, par exemple à travers un engagement écrit de la famille et de l'élève à respecter la distanciation sociale, et exclusion des élèves qui ne respectent pas délibérément les consignes.

Diminuer les interactions physiques :

A- Gestion de l'espace :

- Pas de cantine (46 sondés).
- Une seule salle pour les élèves, et ce sont les enseignants qui changent.
- Les élèves restent à leur table (nominatives), pour manger, et pendant les récréations.
- Plan de circulation dans l'école, réaménagement des couloirs.
- Privilégier les cours en extérieur (jardin, sport).
- Les lycéens en distanciel, et la moitié des collégiens accueillis dans les lycées, pour avoir davantage de locaux.
- Problème des établissements déjà en surcharge (700 places, 800 élèves).

B- Gestion du temps d'enseignement en présentiel :

- Demi-journée (90).
- Cours exclusivement le matin en présentiel.
- Seulement deux heures de cours par jour.

C- Gestion des élèves, plusieurs pistes :

a- *Élargissement du protocole d'accueil des enfants de soignants*

Les sondés sont favorables à continuer l'accueil des enfants de soignants (32).

La majorité est prête à élargir le dispositif à d'autres types d'élèves :

- Les décrocheurs (57 réponses).
- Les élèves sans internet, matériels informatiques.
- Les élèves en détresse sociale (violences...).
- Les enfants des enseignants afin que ces derniers retournent en présentiel.

Une autre piste, les sondés ont bien conscience que l'enjeu est économique, et proposent donc d'accueillir à l'école seulement les enfants dont les deux parents doivent reprendre le travail en présentiel.

Propositions autres :

- Faire une enquête pour savoir quels élèves viendraient, et ne pas se retrouver submergés.
- Des permanences par matière, en fonction des besoins.

b- *Qui reprend ?*

- Lycéens : ne faire reprendre que les classes à examens ;

- Lycéens : pas de reprise du tout, car fin de l'année déjà faite (modalités de bac déjà connues, etc.).

- Écoles : ne pas faire reprendre les plus petits (mentionné de nombreuses fois), et que les enseignants des petites classes viennent en renfort pour dédoubler les autres niveaux.

- Scolarisation par fratrie pour libérer vraiment les parents qui ont plusieurs enfants.

- Problème du volontariat : on ne verra pas les décrocheurs, qui ont le plus besoin de soutien.

c- *Des classes réduites*

- Les cours en petits groupes sont privilégiés (moins de 15 élèves) : groupes (318).

- Alternance (40) :

1 niveau par jour (les 6eme le lundi, les 5eme le mardi etc.).

2h par jour de cours.

Reprise par départements, régions.

45 min de cours pour gérer le reste (désinfection des salles...).

Plusieurs propositions du type : cours en présentiel le matin, et distanciel l'après-midi pour les enfants restés chez eux.

Du côté des moyens humains :

De nombreuses remarques sur le manque de moyens humains et de personnels, en particulier dans les écoles élémentaires et primaires.

Quelques pistes proposées :

- Recruter du personnel RASED pour faire face aux difficultés scolaires, psychologiques que le virus engendre.
- 2 adultes par classe : pédagogie + sanitaire.
- Embaucher du personnel supplémentaire.
- Mise à contribution de tous les profs qui ne sont pas en classe en temps normal (retraités, TZR sans affectations...).

Principe du volontariat des enseignants (24).

Des propositions de reconnaissance :

- Prime pour les enseignants volontaires à retourner en classe.
- Reconnaissance du coronavirus comme maladie professionnelle.
- Payer les profs en HS pour le travail à distance.

Ne faire reprendre que les classes d'examen (3ème, terminale) avec des disciplines présente à l'examen. (les prof de musique, arts plastiques, EPS, et profs "à risque" restent chez eux et ne sont payés qu'à 80%, les autres s'occupent en petits groupes même s'ils ne font pas partie de leur VS et sont payés à 120%.

Solutions pédagogiques :

Se focaliser sur les MATIÈRES PRINCIPALES (22), par exemple matières principales en présentiel, et matières secondaires en distanciel.

Abandonner le programme, se recentrer sur les notions de base.

Allègement des programmes pour l'an prochain, et révisions de la réforme du lycée.

Attentes envers les institutions « hautes » :

Demande de davantage d'écoute du terrain, de concertation, et pas des directives déconnectées de la réalité. Note officielle du MEN, des documents officiels, et non pas avoir connaissance de ce qui est prévu par les informations télévisées en même temps que tout le monde.

Plusieurs sondés qui demandent au MEN d'avoir l'honnêteté de dire que c'est un besoin économique et non éducatif qui dirige le retour en classe.

Le terme de « garderie » est mentionné de nombreuses fois. Les sondés ne voient pas comment faire autre chose avec : la canicule, le peu de semaines restantes, les masques, les règles à faire appliquer...

Enfin, le Conseil scientifique (27) est mentionné comme faisant autorité.

Des directives nationales ?

Les sondés sont très partagés. Certains souhaitent des directives nationalement appliquées, et d'autres pas du tout.

Que chaque établissement, voire enseignant choisisse sa façon de faire classe en fonction de ses moyens.

Questionnement :

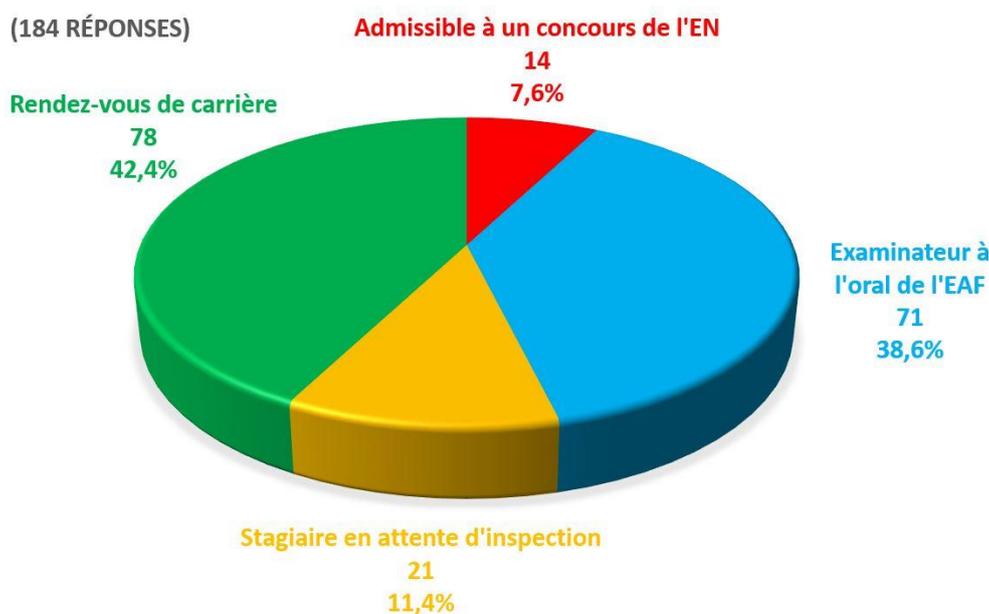
Plusieurs sondés s'interrogent sur le volontariat des familles, et craignent de ne pas revoir les élèves les plus en difficultés justement.

Flou artistique, avec les changements d'emploi du temps : risque que les élèves viennent s'engouffrer dedans.

Synthèse des mots clefs utilisés :

1/2 journée	90	Élèves en décrochage	57	Matières principales	22
Alternance	40	Enfants de soignants	32	Pas de cantine	46
Attendre	220	FFP2	10	Septembre	524
Conseil scientifique	27	Gants	22	Température	21
Continuer distanciel	241	Groupe	318	Tests	82
Dépistage	69	Juin	44	Traitement ou vaccin	36
Désinfecter	60	Masque	174	Volontariat des enseignants	24

12. Êtes-vous personnellement concerné(e) par l'une des situations suivantes ?



13. Si oui, quelles sont vos revendications éventuelles par rapport à ces situations ?

Synthèse d'Anne MUGNIER, Présidente académique

La crise sanitaire a eu des conséquences sur la gestion des carrières, des concours et des examens.

I. Admissibles à un concours interne : 14 personnes concernées, 14 avis exprimés

- 10 souhaitent l'**annulation pure et simple des oraux** (actuellement prévus en septembre), sur le modèle de ce qui est prévu pour les candidats à un concours externe n'ayant pas encore passé les écrits. Plus de la moitié d'entre eux souhaitent que tous les admissibles soient admis, quitte à ce qu'il y ait un réajustement des postes ou une année blanche sans concours interne l'année suivante. D'autres suggèrent une admission en fonction du classement des admissibles. Enfin, des candidats à l'agrégation souhaitent que la biadmissibilité soit un critère d'admission automatique.
- 3 proposent le **maintien de l'oral**, mais pour une organisation en juin ou début juillet.

POSITION DU SNALC

Le SNALC demande que les admissibles à un concours interne soient traités de la même manière que les candidats aux concours externes, et que leur admission puisse être effective dès la rentrée prochaine afin qu'ils puissent être lauréats et stagiaires en 2020-2021. Cela implique que les oraux n'aient pas lieu en septembre, et que d'autres modalités d'admission soient proposées.

II. EAF oraux : 71 personnes concernées, 64 avis exprimés

- Une grande majorité (44 professeurs) souhaitent **l'annulation des oraux**, et la prise en compte du contrôle contenu comme pour les autres disciplines. Certains dénoncent le fait que les enseignants de lettres seraient les seuls à être exposés, d'autres précisent qu'avec le confinement, les élèves défavorisés, supposés être bénéficiaires de l'exercice oral, sont justement les moins bien préparés.
- 13 professeurs de lettres préfèrent que **l'examen soit maintenu**, du moment que les précautions nécessaires sont prises : moyens de protection, masques et gel pour tous, un élève par salle, respect des distances, convocations à des horaires stricts, bordereaux simplifiés. Un professeur propose que l'examen ait lieu en interne et que les enseignants examinent les élèves de leur établissement. Plusieurs demandent par ailleurs de la considération pour leurs conditions de travail : que les oraux n'aient pas lieu pendant les grosses chaleurs, qu'il y ait moins de candidats par examinateur, que du temps soit dégagé pour la préparation. Enfin, un professeur de collège souhaite que le rectorat anticipe la convocation des professeurs de collège et évite de les prévenir au dernier moment.
- Enfin, pour 6 enseignants, il faut que l'examen soit **reporté à début septembre**. L'un d'eux demande que le programme de 1^{re} soit reconduit à l'identique l'an prochain.
- 1 enseignant, personnel à risque, souhaite être dispensé de l'examen.

POSITION DU SNALC

Le SNALC a signé un courrier intersyndical demandant l'annulation de l'épreuve. Il n'est tout simplement pas possible de la maintenir puisque les lycées ne rouvriront pas avant, au minimum, le mois de juin. Même si le SNALC est attaché aux épreuves terminales du BAC, c'est à ses yeux l'impératif sanitaire qui doit primer. De plus, la préparation de l'épreuve a été largement amputée par le confinement.

III. Rendez-vous de carrière : 77 personnes concernées, 42 avis (ou réflexions) exprimés

- Pour 18 personnes concernées, le RDV de carrière doit simplement être **reporté à l'an prochain** (au 1^{er} trimestre, voir au 1^{er} semestre).
- 10 autres préféreraient que leur RDV soit basé sur **un simple entretien avec leur inspecteur** (ou le chef d'établissement), possiblement organisé dès cette fin d'année en distanciel. Un professeur précise qu'il ne pourra être inspecté l'année prochaine.
- Pour 4 personnes, la hiérarchie doit **reconnaître l'investissement fourni pendant la crise sanitaire** et l'utiliser comme critère d'évaluation.
- 2 personnes concernées proposent que les avis se basent simplement sur les **inspections précédentes**.
- Pour finir, quelques remarques isolées : demande de bienveillance, demande d'être informé de l'annulation ou du report, et même une demande d'annulation avec accélération automatique. D'autres ont bien eu leur rendez-vous de carrière, mais souhaiteraient recevoir leur rapport avant les grandes vacances.

POSITION DU SNALC

Le SNALC a discuté du report des rendez-vous de carrière avec la DGRH. Ceux-ci auront lieu au cours du premier trimestre. Les rectorats auront jusqu'au 15 janvier 2021 pour notifier les appréciations finales.

IV. Stagiaires en attente d'inspection : 21 personnes concernées, 13 avis exprimés

De nombreuses demandes sont formulées : titularisation **en juin**, **validation automatique** des stagiaires ayant récolté des avis positifs, **suppression du mémoire** ou soutenance en visioconférence. On trouve aussi une demande d'informations et de calendrier précis, de bienveillance, sachant que l'INSPE est décrié pour son manque d'écoute et sa surdité par rapport aux difficultés des stagiaires.

POSITION DU SNALC

Le SNALC demande qu'il y ait un maximum de titularisations avant l'été pour démarrer au mieux en septembre prochain, quitte à alléger les conditions de titularisation. Il ne faut pas que des stagiaires subissent une prolongation de stage due à des circonstances qui ne sont pas de leur fait, comme un défaut de suivi, par exemple. Le jury ne doit pas refuser de se prononcer au motif qu'il ne dispose pas d'assez d'éléments : le stagiaire n'en est pas responsable. Il faut aussi éviter les disparités d'un jury à l'autre (qu'une même situation soit validée par un jury, et aboutisse pour un autre à une prolongation de stage par manque d'éléments). Le tuteur et les formateurs sont en capacités d'émettre des avis pour la période de septembre à mi-mars, y compris sur les stagiaires en difficulté qui ont cependant progressé, de sorte que la validation était prévisible à la fin de l'année. Par conséquent, sauf pour un dossier qui contient des alertes écrites des tuteurs et des formateurs, la titularisation doit être la règle et le renouvellement l'exception. On doit arriver au moins aux proportions de validation d'une année ordinaire.

V. Autres

CAPPEI : 4 candidats concernés

Plusieurs candidats demandent le **maintien des oraux** et proposent une **organisation de l'épreuve en visioconférence**.

POSITION DU SNALC

Le SNALC fera le point avec la DGESCO et la DGRH au sujet des certifications, qui sont déconcentrées et gérées par les rectorats.

Enfin, un candidat à un concours externe qui se déroulera en juin souhaite que les écrits tiennent compte des compétences attendues à l'oral.

14. Pour finir, quelles sont les difficultés éventuelles auxquelles vous avez été confronté(e) pour exercer votre métier dans le cadre du confinement ?

Synthèse d'Anne MUGNIER, Présidente académique

La question portait sur les difficultés rencontrées au cours du confinement, et si les témoignages ont été majoritaires en ce sens, beaucoup ont aussi tenu à mentionner les **aspects positifs** qu'ils ont constatés dans cette façon de travailler. Nous en faisons donc également état au début de cette synthèse. Les **problèmes** les plus massivement signalés permettent d'observer une « continuité pédagogique » **décrétée d'en haut** et mise en place **à marche forcée sans cadrage raisonné, sans formation, sans matériel ou connexion assurés pour les personnels et les familles, provoquant une surcharge de travail considérable pour une efficacité très discutable, notamment auprès des élèves en difficulté.**

DES ASPECTS POSITIFS

Près de 160 personnes indiquent explicitement qu'elles ont rencontré **peu de difficultés, voire aucune**, dans le télétravail. Mais qu'ils signalent ou non des difficultés par ailleurs, certains sondés précisent les **côtés positifs** de cette expérience.

La remarque la plus fréquente est qu'après un **temps d'adaptation** plus ou moins long et difficile, **un rythme de travail raisonnable a pu être adopté**, et les problèmes de contacts avec les familles et de mise en place du travail à distance ont pu être résolus.

Une quinzaine de sondés indiquent d'ailleurs **que toutes les familles ou presque sont restées en contact** (même parfois dans des écoles peu favorisées), et d'autres qu'ils ont obtenu de **bons retours**, du soutien et des remerciements.

Certains estiment que **la classe virtuelle est une réussite** qui a profité à presque tous les élèves (ou plus précisément Discord, pour un collègue qui n'a pas apprécié l'application du CNED). La continuité pédagogique en télétravail a bien fonctionné pour ces collègues, qui considèrent que **l'expérience a été enrichissante**, notamment parce qu'elle a nécessité une inventivité, une **réflexion pédagogique stimulante et motivante**, tout en faisant parfois **progresser à la fois sur le plan technique et le plan pédagogique.**

Pour certains, **les échanges réguliers avec les familles ont été riches**, des contacts ont pu être noués **avec des élèves décrocheurs**, et il est même arrivé, au moins en LP, que des élèves qui ne faisaient d'ordinaire pas leur travail soient **plus actifs en distanciel**, peut-être parce qu'ils avaient la possibilité de mieux s'organiser. Un collègue constate qu'avec le télétravail, chaque élève a pu travailler à son rythme et effectuer des activités supplémentaires s'il le souhaitait.

Quelques collègues reconnaissent les **conditions favorables** dont ils ont bénéficié : habitude du télétravail pour des enseignants de certaines matières, facilité plus grande pour des élèves plus âgés, bonne coordination des équipes à l'école pour fournir le plan de travail hebdomadaire, soutien de la hiérarchie et des collègues, compétences du référent numérique, accès de tous les élèves à un ordinateur, voire, dans deux écoles, ordinateur portable fourni à chaque enseignant par la mairie ! Deux volontaires pour l'accueil d'enfants de personnels soignants soulignent que cela s'est très bien passé.

UN PILOTAGE PROBLÉMATIQUE

La façon dont l'institution a piloté le travail à distance, en particulier la continuité pédagogique, est fortement critiquée.

La critique la plus fréquente porte sur **l'absence de formation pédagogique et technique** proposée pour l'enseignement à distance et l'usage du numérique, par anticipation ou pendant le confinement. Les personnels ont dû souvent trouver seuls des solutions, **en s'autoformant et en tâtonnant.**

De nombreux enseignants déplorent une **mise en place du jour au lendemain** d'une continuité pédagogique sans **aucune préparation et dans l'improvisation la plus totale.** Les aides fournies par les inspections ont été jugées peu efficaces : accumulations de liens et d'outils sans explications et sans travail de vulgarisation. Certains dénoncent ainsi une fausse continuité pédagogique, un mensonge du gouvernement qui a prétendu que

tout était prêt, mettant les enseignants en porte-à-faux par rapport aux attentes des familles. Autre problème, les annonces faites via les médias par le gouvernement au grand public, sans que les enseignants aient été mis préalablement au courant. Quelques professeurs rappellent d'ailleurs le **dénigrement** dont la profession a fait l'objet de la part de la porte-parole du gouvernement.

Mais ce sont surtout les consignes et injonctions transmises par l'inspection et les chefs d'établissement qui font l'objet de critiques : informations **tardives** et a posteriori, **consignes floues voire absentes**, exigences **contradictaires**, ordres et contre-ordres, sur les aspects essentiels de la continuité pédagogique – contenus à enseigner, outils légaux à utiliser, évaluation et suivi du travail des élèves. A la fin, il était très difficile de savoir que faire, entre la continuation des programmes ou la révision des acquis, l'exigence de travail ou le simple maintien du contact, et quels outils on était en droit d'utiliser, faute d'informations légales. Certaines annonces tardives du MEN se sont révélées déstabilisantes pour les enseignants et démobilisantes pour l'assiduité des élèves : interdiction de l'évaluation, examens en contrôle continu, notamment.

Enfin, le maintien du lien avec l'établissement a été perçu de deux manières très différentes par les enseignants en télétravail. Certains ont été soumis à des **sollicitations et injonctions nombreuses** de leur chef d'établissement - obligation d'utiliser la classe virtuelle, de passer des appels téléphoniques aux familles, notamment – jusqu'à subir culpabilisation et critiques. D'autres, un peu plus nombreux, se sont à l'inverse sentis **très isolés** : **pas d'appui voire de contact** avec leur équipe de direction (hors transferts sans commentaires de mails du rectorat), pas de liens non plus avec les collègues. L'absence de travail en équipe et de coordination pour partager le suivi des élèves (notamment via les appels téléphoniques) s'est révélée pesante. Dans certaines écoles, l'absence d'aide et de consignes a été problématique pour l'accueil des enfants de personnels soignants et le suivi des élèves.

DE FORTES DIFFICULTÉS TECHNIQUES

Si le Ministre a déclaré publiquement que tout était prêt pour un enseignement à distance, dans les faits, les enseignants ont été très souvent confrontés à des difficultés techniques.

Les **problèmes de connexion** sont tout d'abord très fréquemment signalés, et constituent le premier obstacle au télétravail tous domaines confondus. Ces problèmes de connexion sont soit liés à l'habitat (zones rurales et zones blanches, manque de bande passante en raison de nombreuses personnes en télétravail dans le foyer), soit dus à des dysfonctionnement des outils institutionnels tels les ENT et la classe virtuelle du CNED (pannes, saturation du réseau).

Ensuite viennent les **défaillances du matériel personnel** : matériel obsolète, insuffisant (voire inexistant) pour la continuité pédagogique. Souvent, on ne possède d'ailleurs, même quand on est enseignant, **qu'un seul ordinateur pour toute la famille**, ce qui est évidemment insuffisant quand adultes comme enfants doivent s'en servir pour le télétravail. De nombreux sondés ont d'ailleurs insisté sur le fait qu'il s'agit bien de matériel personnel, et ont déploré **que rien ne soit financé par l'employeur**. Tous les outils qui ont été exigés pour continuer à enseigner et à garder le contact avec les familles – ordinateur, téléphone, logiciels, périphériques, consommables – sont la propriété des enseignants eux-mêmes. Cela a engendré **des frais**, surtout lorsque, pour certains, il a fallu mettre à niveau leur équipement pour les classes virtuelles, acheter un nouvel ordinateur pour soulager le reste de la famille, ou dépasser le coût habituel du forfait téléphonique, voire prendre un nouveau forfait pour dissocier appels personnels et professionnels. Il faut dire qu'utiliser sa ligne personnel pour passer les nombreux appels hebdomadaires aux familles exigés par leur direction a été jugé très intrusif pour plusieurs collègues, gênés que les familles connaissent leur numéro personnel. Quelques enseignants signalent qu'ils ont dû emprunter ordinateur ou encore connexion wifi ou, pour plusieurs professeurs des écoles, se rendre dans leur établissement pour travailler faute de matériel personnel (si les ordinateurs de l'école n'étaient pas eux-mêmes trop vétustes).

Autre critique souvent formulée : les **performances insuffisantes des outils institutionnels**, que ce soit l'ENT, Pronote ou encore le CNED. Certains signalent que l'ENT a été mis en place tardivement, ou que la classe virtuelle du CNED a d'abord été constamment saturée, mais ont constaté ensuite que ces outils étaient devenus opérationnels. La classe virtuelle du CNED est critiquée pour son manque de sécurité par rapport à des logiciels privés – déconseillés tardivement car non-conformes au RGPD -, et les contenus pédagogiques du CNED sont

jugés inadaptés, notamment à l'école primaire. Certains ont aussi vu leur messagerie professionnelle dysfonctionner, et ont été contraints d'utiliser leur adresse personnelle.

L'**absence de coordination et d'harmonisation dans l'utilisation des outils et logiciels de communication** a été très gênante selon plusieurs sondés, leur profusion et le manque d'unité mettant les élèves en difficulté mais aussi les professeurs qui devaient faire des choix parmi des outils qu'ils ne connaissaient pas. Beaucoup plus rarement, l'absence de liberté de choix a posé problème à d'autres : mais il faut dire qu'après avoir pris leurs habitudes avec Discord, Zoom ou encore WhatsApp pendant plusieurs semaines sans directives, ils n'ont pas apprécié d'être invités à utiliser des logiciels jugés moins performants et qu'ils ne maîtrisaient pas.

Justement, cette maîtrise a fait défaut à un nombre non-négligeable d'enseignants qui, pour certains reconnaissent **leur manque d'appétence pour l'informatique**. Mais les difficultés ont été assez générales pour gérer **les multiples formats de fichiers** utilisés par les élèves, l'envoi et la récupération des travaux se révélant particulièrement chronophage.

UN ALOURDISSEMENT NOTABLE DE LA CHARGE DE TRAVAIL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIFFICILES

La difficulté la plus mentionnée en réponse à cette question, outre les défaillances de connexion, est la **surcharge** et le **surmenage** induits par le télétravail pour assurer la continuité pédagogique.

Les enseignants indiquent un **travail chronophage**, qui rend difficile la déconnexion et provoque un empiètement du travail sur la vie privée. Les heures dues sont très largement dépassées, avec un temps de travail allant jusqu'à dix heures par jours, week-ends compris, d'autant que beaucoup ont dû **s'initier aux outils informatiques** pour pratiquer l'enseignement à distance (applications de classes virtuelles, ENT et Pronote, logiciels divers). La notion de temps partiel, pour les personnes concernées, perd son sens. Certains se plaignent en outre de la fatigue et des douleurs causées par les écrans, les classes virtuelles, l'évaluation sur ordinateur.

Ce qui prend le plus de temps, c'est la nécessaire **adaptation pédagogique** des cours à une transmission à distance (classes virtuelles ou rédaction exhaustive des explications). Les parents de jeunes enfants ou d'élèves scolarisés mentionnent tous la difficulté, voire l'impossibilité, de mener de front le travail pour leurs élèves et **la charge de leurs propres enfants**, qu'il faut souvent de surcroît aux-mêmes accompagner scolairement.

Le **suivi individualisé des élèves** prend énormément de temps, pour plusieurs raisons : classes et copies nombreuses sous divers formats à gérer, appels téléphoniques chronophages, avec une désagréable impression parfois de devoir harceler ou « fliquer » les familles, suivi du professeur principal pour l'orientation des élèves et la coordination des équipes (ou pour les appels hebdomadaires, dont il s'est parfois chargé seul). De plus, beaucoup **croulent sous les mails** des familles, des collègues et de la hiérarchie, qu'il s'agit de traiter.

La formation et surtout l'autoformation ajoutent encore à la charge de travail.

Certains enseignants disent ne pas trouver d'aide auprès d'autres corps de l'EN pour exercer la continuité pédagogique. D'autres, ayant accepté de participer à **l'accueil des enfants de personnels soignants**, constatent la difficulté de concilier cet accueil et la charge de leurs propres classes en distanciel. Plusieurs signalent aussi un **manque de sécurité** dans cet accueil.

L'utilisation des classes virtuelles a généré du stress pour certains, au point de craindre ou d'envisager une plainte auprès de la justice : **chahut numérique, intrusions** multiples par des inconnus malintentionnés, **usurpation d'identité**.

Enfin, quelques enseignants signalent avoir été eux-mêmes **infectés par le COVID-19** et malades pendant le confinement.

DES DIFFICULTÉS À MAINTENIR LE CONTACT AVEC LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

Dans les familles, les difficultés matérielles et techniques ressemblent à celles des enseignants, et sont donc le plus souvent signalées. Mais elles sont encore amplifiées dans les milieux les plus modestes : **manque de matériel, connexion via un simple smartphone** (parfois pour toute la famille), **manque de maîtrise** de l'ENT ou de Pronote. Plusieurs enseignants soulignent la **fracture numérique** qui rend l'enseignement à distance très

difficile. Un enseignant s'est d'ailleurs demandé pourquoi son établissement n'avait pas proposé à des familles les tablettes qui dorment dans les placards.

Parallèlement, de nombreux enseignants évoquent **leurs difficultés à rester en contact** avec les familles (il a déjà fallu corriger les coordonnées erronées, ce qui n'a pas toujours été possible), surtout quand les élèves sont déjà décrocheurs. Le suivi est difficile pour des familles qui sont en grande difficulté sociale, ou pour des parents qui manquent de temps parce qu'ils travaillent. Des professeurs des écoles évoquent aussi leurs problèmes de communication avec les familles non-francophones. Plus rarement, des enseignants expliquent qu'ils ont du faire face à des parents dépassés, ne suivant pas leurs enfants, voire refusant explicitement de le faire, et même à quelques cas de maltraitance. D'autres ont connu quelques expériences négatives en communiquant avec les parents et les élèves : refus de la visioconférence, refus de travail, absence de reconnaissance et de bienveillance, exigence, agressivité, et ce indépendamment du milieu social.

Il a aussi pu être difficile de rassurer des **familles angoissées** quand les enseignants disposaient eux-mêmes de peu d'informations fiables.

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN QUESTION

Ainsi, si dans la plupart des classes, quelques élèves souvent déjà en difficulté n'ont **jamais fait état de leur travail** et n'ont pas participé aux classes virtuelles, de nombreux enseignants ont par ailleurs ensuite déploré une **baisse générale progressive de l'assiduité**, creusant donc les inégalités, tandis qu'eux-mêmes perdaient en motivation et se décourageaient. Beaucoup considèrent en effet que le cours à distance **ne peut se substituer au contact humain**, qui permet une pédagogie de meilleure qualité et plus efficace, et donne tout son sens au métier d'enseignant.

À distance, les enseignants, qui ont eu des difficultés à doser, différencier et estimer le niveau des contenus et la quantité de travail à donner, ont constaté **une distorsion importante entre le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à préparer leurs cours et son efficacité**.

Certains sondés notent que le **manque d'autonomie** de leurs élèves face aux outils informatiques, à Pronote et à l'ENT ont été un frein pour l'enseignement à distance ; quelques autres, que l'absence d'évaluation a affecté la motivation des élèves. Enfin, un enseignant fait remarquer que l'abus des écrans a aussi des effets néfastes.

DES DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

Les difficultés du travail sous confinement ne sont pas les mêmes selon les fonctions exercées. Des collègues ont plus précisément parlé de leurs tâches spécifiques et de la difficulté (ou non) à les exercer. Outre les difficultés habituelles de connexion et de matériel, le point commun est ici la quasi-impossibilité de remplir correctement ses tâches chez soi à distance.

I. Enseignement : niveaux et disciplines

Arts plastiques (4 retours)

- **Surcharge de mails** à cause du nombre d'élèves (jusqu'à plus de 500).
- Peu de retours des élèves.

EMCC (2 retours)

- Pratique musicale en ligne impossible, surtout à 30.
- Comment transposer un cours basé sur l'oral à l'écrit ?

EPS (20 retours)

- Remarque presque unanime : **EPS impossible en visioconférence**, simples visionnages de contenus sportifs, problèmes de sécurité posés par les exercices physiques donnés à distance.
- Informations et préconisations tardives, contradictoires selon les académies.
- Retours quasi inexistantes des élèves.

LV (12 retours)

- Remarque quasi unanime : **interactions impossibles à distance**.
- Impossibilité d'utiliser des documents vidéo et audio dans les classes virtuelles.

PLP (4 retours)

- **Impossibilité de réaliser l'enseignement pratique**.
- Élèves qui travaillent dans le civil malgré la continuité pédagogique.
- Aucun retour des travaux demandés.

Professeurs des écoles (Plus de 70 retours, directrices et directeurs compris)

- Remarque la plus fréquente : **télétravail difficile** avec des petits, notamment pour le travail du langage, les activités de manipulation.
- **Réinvention du travail** en maternelle avec idées d'activités à mettre en œuvre par les parents via des padlets, recherches et rédaction de fiches très lourdes et chronophages.
- **Nécessité de fournir des activités papier** aux parents mal équipés, en organisant des permanences, voire des tournées des boîtes aux lettres, avec engagement de frais personnels (impression, photocopies, frais postaux). La plate-forme docaposte a été mise en œuvre avec beaucoup de retard (voire pas du tout). Difficulté à récupérer de la même manière les travaux des élèves, et à obtenir l'autorisation de déplacement professionnel.
- Inadaptation des contenus du CNED pour le primaire.
- EN CP, difficulté du suivi de l'apprentissage de la lecture, impossibilité de la classe virtuelle. Obligation de téléphoner à plusieurs enfants chaque jour pour les faire lire (parents non francophones).
- Manque de directives, absence de masques, de matériel de protection, pas de désinfection biquotidienne des locaux pour l'accueil des enfants de personnels soignants.
- Difficulté de la conciliation de l'accueil des enfants de soignants avec le travail en distanciel.
- Impossibilité de respecter les gestes barrières avec un jeune enfant de personnel soignant (même seul).
- Pression énorme pour fournir les plans de travail des cours deux semaines à l'avance et ce dès le 1^{er} jour du confinement.
- Absence de RASED, d'AESH pour suivre les élèves en difficulté ou à besoins particuliers.
- Absence de consignes ou consignes tardives de l'IEN (notamment pour le suivi des familles), aucune aide avant le confinement, gestion dans l'urgence.
- Manque d'une plate-forme commune pour le distanciel, ENT non fonctionnel..
- Gestion d'un double ou triple niveau, gestion de la classe d'un collègue absent en plus de la sienne.
- Les besoins des enfants en difficulté étant identifiés, leur accueil avec les enfants des personnels soignants était souhaitable et possible.
- Absence de contacts avec le directeur ou injonctions problématiques.

Professeurs documentalistes (6 retours)

- Pas de logiciel CDI à la maison, travail à distance impossible.
- Travail de veille documentaire ; possibilité (hors BCDI), de continuer séquences et projets.
- Difficultés de concilier accueil des enfants des personnels soignants et continuité administrative.
- Manque de reconnaissance des collègues qui croient que les professeurs documentalistes ne font rien pendant le confinement.

- Interdiction du chef d'établissement d'aller travailler au CDI.

Sciences (3 retours, identiques)

Pas de TP possibles.

II. Autres corps ou fonctions

ADJAENES et SAENES (36 retours)

- Remarque la plus fréquente (25%) : **pas de clé OTP** pour travailler à distance avec accès aux bases et applications académiques.
- **Télétravail impossible** (partiellement ou totalement) pour d'autres raisons diverses : manque de moyens, pas de courrier postal disponible, problème des signatures de la hiérarchie, manque de sécurisation des données, crainte de piratage, manque de droits sur les applications administratives, dysfonctionnement du logiciel chez soi obligeant certains à aller dans l'établissement.
- Autre remarque récurrente : **pas de directives claires** de l'État, des collectivités territoriales.
- Pas de matériel homologué, **utilisation du matériel personnel**.
- Perte régulière du serveur, **problème de connexion** à l'intranet, pas de connexion à Arena.
- **Travail présentiel** seul dans l'établissement (remarque souvent factuelle).
- Prise en charge des tâches des collègues confinés en plus des siennes.
- Absence de personnel d'entretien dans les locaux pour les sanitaires.
- Surcharge liée à l'annulation des sorties et la facturation de la demi-pension.
- Télétravail uniquement possible grâce à un logiciel grand public.
- Pas de ligne téléphonique prise en charge par l'administration.
- Impossibilité d'utiliser l'ordinateur personnel pour travailler.
- Pas de dossier word ou excel.
- Frais d'encre et d'électricité.
- Accueil des enfants de personnels soignants sans masque pendant 15 jours.
- Solitude, manque des collègues.
- A l'inverse, télétravail fonctionnel pour les tâches administratives, collègues toujours joignables.

AED (2 retours)

- Parents agréables et reconnaissants qu'on les appelle.
- Obligation de visioconférence dans l'espace privé personnel.

AESH (17 retours)

- Pour près de la moitié, **travail en distanciel impossible**.
- Autre remarque récurrente : aucune information du directeur, aucun contact, mise sur la touche.
- Impossibilité d'aider les élèves en situation de handicap.
- Malgré l'impossibilité du distanciel, contact avec les familles pour proposer de l'aide.
- Ou à l'inverse, pas de difficultés mais absence de contacts avec les familles des élèves, pas d'informations des parents.
- Utilisation du téléphone personnel.
- Rémunération insuffisante pour investir dans le matériel informatique.
- Pas de retour du service gestion AESH du rectorat (hormis un mail le 16/03) : un interlocuteur pour la gestion est nécessaire.

Attachés (5 retours, tous différents)

- Travail possible en présentiel deux fois par semaine.

- Travail en distanciel impossible, obligation d'aller sur place.
- Absence de travail possible en EPLE sur la partie financière.
- Travail en distanciel impossible, pour des raisons matérielles et logicielles, sentiment s'inutilité.
- Avalanche de déclarations, discours, recommandations contradictoires, inopérantes, décalées des services de l'Etat, mais surtout de la collectivité avec des consignes inflationnistes et inapplicables.

CPE (7 retours, presque tous différents)

- Manque d'efficacité en distanciel, difficulté du travail en équipe.
- Promiscuité dans l'établissement, manque d'hygiène.
- Mauvaise connexion internet.
- Absence de contribution au suivi des élèves de collègues enseignants de certaines disciplines.
- Difficulté du suivi des élèves décrocheurs.
- Panne chez soi, refus du CDE de permettre le travail en présentiel dans le bureau.
- Aucune difficulté.

Directrices et directeurs d'école

- Remarque la plus fréquente : **surcharge de travail**, épuisement évoquant le triste souvenir de Christine Renon.
- **Absence d'accompagnement** de l'IEN, de la mairie pour l'accueil des enfants des personnels soignants, aucune aide, aucune recommandation sanitaire, les directeurs ont été livrés à eux-mêmes, devant assumer toutes les responsabilités.
- Absence de masques, pas de désinfection biquotidienne des locaux pour l'accueil des enfants de personnels soignants, manque de directives au sujet de cet accueil, protocole d'accueil donné 3 semaines après.
- Souscription d'un forfait téléphonique pour appeler les parents et poursuivre tâches de direction.
- Coordination difficile, refus de la visioconférence par les collègues.
- Procédure lourde pour déterminer le passage ou le maintien.
- Refus du prêt des ordinateurs de l'école par la mairie.
- Injonctions contradictoires et absurdes, génératrices de stress.
- Pression énorme pour fournir les plans de travail.

Infirmières et infirmiers (1 retour)

Pas de logiciel infirmier professionnel disponible (SAGESSE) en télétravail.

Personnels de direction (second degré) (3 retours)

- Beaucoup de travail.
- Coordination difficile.
- Forte mobilisation du personnel, bon fonctionnement du travail à distance chez les élèves.

Professeurs stagiaires (2 retours similaires)

Travail à l'INSPE : malgré des aménagements pour la validation, impossibilité de concilier travail à l'INSPE et cours avec les élèves.

PSY-EN (3 retours)

- Difficulté de la prise en charge psy en télétravail, ou de la réalisation de bilans (les familles ne prenant pas contact).
- A l'inverse, poursuite du suivi et RDV avec familles et élèves en visioconférence et au téléphone.

TZR - TRS (ou remplacement de collègues) (7 retours, presque tous différents)

- Affectation virtuelle ailleurs pendant le confinement sans connaître les élèves.
- Remplacement d'une collègue sans connaître élèves.
- Adaptation à 4 collègues différents.
- Arrêté de remplacement communiqué avec 15 jours de retard.
- En chômage technique, condamné à ne rien faire, hormis un peu d'accueil d'enfants de personnels soignants.
- À l'inverse, 4 niveaux 50 parents à contacter.